

# Lettre d'info n°15 du 16 janvier 2019

Si vous changez d'adresse électronique, n'oubliez pas de nous prévenir.

1319 abonné(e)s à la lettre d'info du SNEP Aix Marseille



SNEP  
Aix-Marseille  
F.S.U.



## **En ce début d'année où nous vous adressons encore tous nos vœux, déterminons ensemble une plate-forme d'actions innovantes et mobilisatrices !**

« Notre pays est riche. Les entreprises du CAC 40 viennent de battre tous les records de rémunération de leurs actionnaires : 57,4 milliards d'€ (plus que le budget de l'Éducation Nationale). Et pour la bonne santé de ces mêmes entreprises il faudrait augmenter les taxes, la CSG, réduire la dépense publique en dégradant le service, baisser les salaires, allonger le temps de travail, augmenter l'âge de départ en retraite.

C'est devenu insupportable pour un très grand nombre de français et ces inégalités sont à la base des mouvements qui se développent actuellement.

Dans ce contexte de crise sociale, économique et politique, l'EPS, l'École, le Service Public sont fortement impactés :

- Absence d'un enseignement de spécialité en EPS.
- Baisse des horaires EPS (LP) et disparition des enseignements d'exploration (en lycée).
- Indigences et vacuité des programmes EPS en collège et maintenant en lycée.
- Augmentation continue des effectifs de classe dans le second degré.
- Hétérogénéité des élèves de plus en plus importante.
- Sélection par Parcoursup et fin du bac en tant que 1er diplôme universitaire.
- Imposition des 2 heures supplémentaires (en préparation) destructrices d'emploi.
- Multiplication des emplois précaires et des CDI (dès le master).
- Attaques de notre statut de fonctionnaire.
- Maintien du gel du point d'indice, donc aucune augmentation salariale.
- Loi sur "l'École de la confiance" dont le 1er article a pour but de museler l'expression des enseignants. (cf ci-dessous)
- Non reconnaissance de notre métier, mépris de Blanquer, relation de plus en plus conflictuelle avec nos hiérarchies

Sur le plan social, avec l'atteinte au paritarisme et à la démocratie, la répression des mouvements sociaux, le mouvement des "gilets jaunes" renforce aussi l'urgence d'une réponse à cette crise.

Ce gouvernement ne sait opposer que la force et la répression à des aspirations légitimes de justice sociale et économique. Le SNEP, sur ses dossiers particuliers, et la FSU, sur la dégradation de l'école et des services publics, se doivent de réagir fortement.

Les luttes actuelles, celle des gilets jaunes qui dure maintenant depuis deux mois, celles réprimées durement avant Noël des lycéens, celles des cheminots auparavant, ... posent réellement la question de la convergence des luttes que nous préconisons depuis longtemps.

Il nous paraît tout aussi important de nous interroger sur nos modalités d'action et sur notre niveau d'engagement.

**Aussi, nous vous proposerons la semaine prochaine une **ENQUETE** sollicitant votre avis sur les modes d'action pouvant être menés par le SNEP.**

Selon les résultats de cette enquête, de nouvelles actions locales seront proposées.»

Le secrétariat académique du SNEP-FSU



## **Education**

- **Le 17 janvier, Arrêts de travail** dans tous les établissements ! Il ne s'agit pas de grèves mais d'organisation de débats en utilisant les HIS. Le but est de débattre de la situation et de faire état du mécontentement en prenant des photos avec banderoles, pancartes... devant les établissements

et de les partager via les réseaux sociaux et en écrivant au ministre. Le SNES ayant déjà lancé cette opération, vous pouvez vous y associer ici : <https://www.snes.edu/STOPMEPRIS.html>

- **Le 24 janvier : Grève massive** Education prévue.

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

Voir le [communiqué](#) de l'intersyndicale ([à lire ici](#)). **Imprimez-le. Affichez le dans vos salles des profs. Ou à distribuer dans les casiers.**

« Les organisations syndicales des personnels et des lycéens font l'analyse que les **réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat** vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements... » Elles ont rédigé un communiqué Presse intersyndical SNES – SNEP – SNUEP – SNETAP – SUD - SIAES – SNCL – CGTéduc – CGTAgri – UNL - FIDL.



de



**FSU Pouvoir d'achat**

**Manifestation syndicale à Marseille le Samedi 26 Janvier** (14H Vieux Port) sur la question du pouvoir d'achat, à l'appel de la CGT13, FSU13 et Solidaires13.

### Liberté d'expression



La FSU a décidé d'initier une pétition pour dénoncer l'article 1 du projet de loi "pour une école de la confiance". Cet article vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'existe pas aujourd'hui. Nous rappelons donc notre attachement aux statuts et à la loi qui obligent les personnels de l'Education nationale (comme tous fonctionnaires) à se conformer aux instructions (art.28) aux obligations de discrétion, au secret professionnel (art.26), à la neutralité (art.25) mais pas à la réserve. Voici le lien pour utiliser et faire signer massivement cette **pétition**. <https://liberte-expression.fsu.fr/>

### AUDIENCE IPR(S) EPS ---- AIX-MARSEILLE



Le 10 Décembre 2018, le secrétariat académique du SNEP a rencontré l'inspection régionale. Les questions abordées portaient sur les stagiaires, les rendez-vous de carrières, les options Lycées, l'AP, l'inspection des contractuels, les tuteurs et des questions diverses.

**Le compte rendu intégral sera publié dans le prochain bulletin papier.**

### Postes aux concours 2019



+ 20 postes au CAPEPS externe et + 10 à l'interne pour 2019 ne suffiront pas à assurer la couverture sur tout le territoire de l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Texte Pétition unitaire SNEP-SNES-SNUEP <https://www.snes.edu/Petition-Augmenter-les-postes-aux-concours.html>

### Protocole ALERTE CONDITIONS DE TRAVAIL Aix-Marseille.



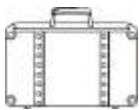
Il s'agit d'une enquête conçue par le secteur CONDITIONS de TRAVAIL du SNEP académie d'Aix Marseille et validée par le bureau académique le 4/10/2018, elle a pour objectif de faire remonter les informations, via le CA, à la collectivité de rattachement, à l'IPR, au CHSCT et au SNEP.

Elle constituera une base pour organiser des stages de secteur et collectivement "peser" sur les décideurs

Vous pouvez compter sur nous pour vous aider dans ces démarches et agir pour créer des conditions de travail, décentes pour l'enseignement de l'EPS pour tous et partout.  
Merci de remplir [cette enquête par établissement](#) et de la renvoyer à SNEP-FSU, 12 place du général De Gaulle 13001 Marseille par courrier, ou par mail à [s3-aix@snepfusu.net](mailto:s3-aix@snepfusu.net)

---

## Mouvement Inter 2019



Les collègues ayant participé à la phase inter-académique 2019 du mouvement national à gestion déconcentrée peuvent vérifier leur barème à partir de 15h00 sur SIAM via I-prof. Ils-elles peuvent le contester par écrit au Rectorat plus tard le mardi 15 janvier 2019, en précisant les éléments contestés

Une fiche navette est mise à la disposition des demandeurs par l'administration. Merci d'en adresser une copie aux commissaires paritaires du SNEP via le mail [corpo-aix@snepfusu.net](mailto:corpo-aix@snepfusu.net) afin que votre demande soit syndicalement suivie.

---

## ACTUALITE

• **Deuxième journée de stage « Sécurité/responsabilité »** 21 janvier à Aubagne.  
Pour confirmer votre inscription auprès de nos organisateurs SNEP, utilisez le lien doodle.  
<https://doodle.com/poll/3xhcse24d9i3xti7>

• **RAPPEL Accès au corps des Agrégés par liste d'aptitude : Délais très courts !** La note de service est parue au BO N°1 du 3 janvier 2019 et la période de candidature pour l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude court jusqu'au 27 janvier. Les possibilités restent faibles (21 EPS l'an dernier toutes académies confondues) et les critères toujours opaques ! Alors qu'il devrait, pour le SNEP-FSU, être lié à un barème reposant sur des critères objectifs et transparents, le Ministère préfère délibérément l'opacité qui rend très difficile l'égalité de traitement entre les personnels, la variabilité des critères et l'arbitraire.

Si vous candidatez, envoyer votre CV et votre lettre de motivation à [s3-aix@snepfusu.net](mailto:s3-aix@snepfusu.net) pour que nous puissions suivre votre demande.



**Si le cirque vous intéresse ... demandez le programme !**

<http://www.biennale-cirque.com/fr/programme>. (Jusqu'au 10 février.)

---

**Adhérents 2017-2018, Anciens Adhérents, Nouveaux adhérents-es :**

**Cotiser au SNEP-FSU, c'est lui donner les forces collectives dont notre profession a besoin pour l'année.**

**Pensez au coût réel de la cotisation après déduction fiscale - 66% !**

*Exemple P.EPS 5<sup>e</sup> échelon 160€ -> déduction 105.60 = 54.40 €*

Paiement **en ligne et prélèvement automatique** sont les deux formules les plus pratiques et les plus utilisées pour adhérer.

- \* Le paiement en ligne permet d'adhérer en quelques clics avec votre CB. Le moyen le plus rapide !
- \* Le prélèvement automatique, pratique, avec un RIB. Pour les fidèles, c'est la meilleure façon de ne pas oublier de renouveler votre adhésion chaque année (sans avoir à refaire les « formalités »). (Un courrier annuel vous sera adressé pour demander de confirmer ce choix.)
- \* Chèque par courrier également.

**Tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires, nos retraites sont nos préoccupations.**

**C'est décidé, je rejoins le SNEP-FSU.**

**1<sup>er</sup> syndicat représentatif pour les enseignants EPS.**



**Le bureau académique SNEP-FSU Aix-Marseille**

*La qualité de syndiqué(e) 2018-2019 et/ou 2017-2018 vous permet de recevoir cette lettre, si vous nous avez confié votre adresse électronique. Elle vous permet d'être informé(e) de toutes les mises à jour du site ainsi que des infos urgentes.*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, cliquez sur [aix-unsubscribe@snefsu-aix.net](mailto:aix-unsubscribe@snefsu-aix.net).*

*Pour répondre à cette lettre cliquez sur [webmaster@snefsu-aix.net](mailto:webmaster@snefsu-aix.net)*